

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH

LES EXPLORATEURS

Années civiles 2024/2025



SOMMAIRE

1. [Présentation des ALSH d'Oberhausbergen](#)
 - 1.1. *Rappel des orientations du Projet Educatif (Page 3)*
 - 1.2. *Organisation fonctionnelle (Pages 4 et 5)*
 - 1.2.1. [Localisations et contacts](#)
 - 1.2.2. [Périodes d'ouverture et inscriptions](#)
 - 1.2.3. [L'équipe](#)
 - 1.2.4. [Restauration](#)
 - 1.2.5. [Communication](#)
 - 1.2.6. [Tarifs](#)
 - 1.3. *Principes, valeurs et objectifs de l'équipe (Pages 5 à 8)*
 - 1.3.1. [Présentation des principes fondamentaux](#)
 - 1.3.2. [Présentation et déclinaison des valeurs défendues](#)
 - 1.3.3. [Présentation des grands axes pédagogiques et des objectifs généraux \(](#)
 - 1.4. *Modalités d'évaluation (Page 8)*
2. [Présentation de l'ALSH les ExplOrateurs](#)
 - 2.1. *Moyens (Pages 9 et 10)*
 - 2.1.1. [Matériels](#)
 - 2.1.2. [Humains](#)
 - 2.2. *Le public des 3-11ans (Page 11)*
 - 2.2.1. [Les enfants de 3-4 ans \(maternelle\)](#)
 - 2.2.2. [Les enfants de 5-6 ans \(maternelle\)](#)
 - 2.2.3. [Les enfants de 6-7 ans \(élémentaire\)](#)
 - 2.2.4. [Les enfants de 8-10 ans \(élémentaire\)](#)
 - 2.2.5. [Les enfants de 11 ans \(élémentaire\)](#)
 - 2.3. *Fonctionnement : objectifs, démarches (Pages 12 à 20)*
 - 2.3.1. [Accueil du matin](#)
 - 2.3.2. [Accueil de midi chez les p'tits ExplO'](#)
 - 2.3.3. [Accueil de midi chez les grands ExplO'](#)
 - 2.3.4. [Accueil du soir chez les p'tits ExplO'](#)
 - 2.3.5. [Accueil du soir chez les grands ExplO'](#)
 - 2.3.6. [Accueil des mercredis et vacances chez les p'tits ExplO'](#)
 - 2.3.7. [Accueil des mercredis et vacances chez les grands ExplO'](#)
 - 2.3.8. [Mise en place du plan mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans](#)
 - 2.3.9. [Les sorties](#)
 - 2.4. *Partenaires et projets (Page 21)*

ANNEXES

1. PLAN DE MASSE (*Page 23*)
2. REPARTITION DES ESPACES EXTERIEURS DU PERISCOLAIRE (*Page 24*)
3. PLAN DU REZ DE JARDIN (3-6 ans et 6-11 ans) (*Page 25*)
4. PLAN DU REZ DE CHAUSSEE (3-6ans et 6-11ans) (*Page 26*)
5. PLAN DU 1er ETAGE (6-11ans) (*Page 27*)
6. PLAN DU GROUPE SCOLAIRE ET DES DEPLACEMENTS (*Page 28*)
7. RECAPITULATIF DES SURFACES UTILISEES (*Page 29*)

1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

1.1. Rappel des orientations du Projet Educatif

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale, la Ville d'Oberhausbergen a choisi de décliner le service périscolaire, appelé les ExplOrateurs, en deux lieux d'accueil adaptés aux besoins de sécurité et des âges des enfants :

- Les ExplOrateurs pour les enfants de 3 à 11 ans ;
- L'annexe des ExplOrateurs pour les enfants en classe de CM2 en période scolaire les midis.

Aménager ce service en deux lieux de vie, de découverte, d'apprentissage et de socialisation, a permis de dégager des espaces d'activités qui permettent à l'enfant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

1. Les ExplOrateurs : un lieu d'animation et de découverte.

La manière dont un enfant met à profit son temps libre est importante pour son épanouissement. La fatigue, le désœuvrement sont autant d'obstacles à l'égalité d'accès de tous au savoir, à la culture et au sport. C'est pourquoi, les différents temps d'accueil des structures sont des moments privilégiés qu'il convient de ne pas négliger.

2. Les ExplOrateurs : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.

L'accueil de loisirs permet d'offrir à l'enfant un terrain d'expérimentation et de découverte dans le but de développer sa curiosité et de réutiliser de nouveaux apports émotionnels, sociaux, ainsi que davantage de capacités motrices. Il s'agit de proposer à l'enfant un autre regard sur le monde qui l'entoure.

L'aménagement des temps d'accueil et des activités de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires d'une éducation globale au service de la réussite scolaire et de l'insertion de chacun. Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées aux ExplOrateurs, doivent, en lien avec les projets d'écoles, susciter l'envie de faire, et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités, afin qu'il apprenne à s'en servir.

3. Les ExplOrateurs : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté.

Nous devons mettre en avant la notion de citoyenneté au quotidien. Apprendre à « vivre ensemble », nécessite des règles, du respect, l'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité ; ces notions sont au cœur du projet des deux lieux d'accueil.

1.2. Organisation fonctionnelle

1.2.1. Localisations et contacts

Les accueils de loisirs sont situés au cœur de la Ville, dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, bâtiment B, pour les enfants en classe de CM1 en double niveaux (CM1-CM2) et les enfants en classe de CM2 (Annexe les ExplOrateurs) et à côté de l'école maternelle en venant par la route de Saverne, pour les 3-11 ans (ALSH les ExplOrateurs).

Adresse : Les ExplOrateurs 9 rue des magnolias 67 205 Oberhausbergen Téléphone : 03.88.56.07.96 Courriel : lesexplorateurs@oberhausbergen.com	Adresse : Annexe les ExplOrateurs 6A place du général Leclerc 67 205 Oberhausbergen Téléphone : 03.88.56.07.96 Courriel : lesexplorateurs@oberhausbergen.com
---	--

1.2.2. Périodes d'ouverture et inscriptions

Périodes et horaires d'ouverture :

L'accueil périscolaire est ouvert 46 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

- 36 semaines en période scolaire ;
- 10 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été) ;

Deux périodes de fermeture sont prévues, l'une durant les vacances de Noël et l'autre durant les quatre semaines en été (la structure est ouverte les 3 premières semaines des vacances d'été et la semaine qui précède la rentrée scolaire de septembre).

Inscriptions :

Les inscriptions aux temps périscolaire se font de manière régulière ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédant l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

Les inscriptions des vacances scolaires se font à la journée ou à la semaine, avec ou sans repas, les parents ou responsables légaux doivent effectuer une demande d'accueil via un planning qui est à transmettre à la direction durant les 4ème et 5ème semaines qui précèdent les petites vacances scolaires et durant les 5ème et 6ème semaines qui précèdent les vacances d'été.

Après les périodes de dépôt des demandes d'accueil, une commission attribue les places en fonction des capacités d'accueil de chaque journée et des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

1.2.3. L'équipe

Elle se compose de directeurs, d'adjoints, d'animateurs référents, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est en tout point conforme au cadre réglementaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

1.2.4. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires. Les repas sont préparés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration. Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande). Le repas est composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine. Les enfants ayant une allergie alimentaire, peuvent bénéficier d'un repas spécifique fournis par les parents, après accord avec la direction de l'accueil. Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

1.2.5. Communication

Nous utilisons différents canaux de communication suivant les sujets abordés.

A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les événements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation, les réponses aux inscriptions et informations sur la rentrée scolaire de septembre ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles et informer des événements exceptionnels.

A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

1.2.6. Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune www.oberhausbergen.com et dans les structures. Les goûters du matin et du soir sont fournis par les parents.

1.3. Principes, valeurs, et objectifs de l'équipe

1.3.1. Présentation des principes fondamentaux

Les principes fondamentaux sont inhérents à l'environnement de l'accueil de loisirs et au métier d'animateur. L'équipe les a déclinés de la manière suivante :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

Veiller à la sécurité physique nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

Veiller à la sécurité morale nous amène à faire distinguer à l'enfant ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Dans ce cadre nous pouvons être amené à sanctionner, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons d'une sanction en amenant l'enfant à une réflexion constructive pour ne pas réitérer les mauvais comportements et à rechercher les moyens de réparer son erreur et s'excuser. Le principe est également de valoriser les "bonnes actions". Nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

Veiller à la sécurité affective, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

- La bienveillance :

Les relations au sein de la structure entre les différents acteurs doivent être faites avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein de la structure.

1.3.2. Présentation et déclinaison des valeurs défendues

Respect et partage sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

- **LE RESPECT :**

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

- **LE PARTAGE :**

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; le partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

1.3.3. Présentation des grands Axes pédagogiques et des objectifs généraux

Deux unités d'accueil distinctes, dans deux bâtiments séparés exigent de la cohérence dans l'organisation. La définition des grands axes pédagogiques et des objectifs généraux permet de s'appuyer sur une base commune pour l'organisation et la continuité éducative. Les objectifs généraux sont une déclinaison des grands axes pédagogiques.

- **Grand axe : Apprendre à vivre ensemble :**

Rejoindre un accueil de loisirs c'est intégrer un lieu de vie collectif. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

- **Objectif général : Favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap :**

Pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille, afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation. Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins.

Les structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **Objectif général : Favoriser le sentiment de plaisir :**

Nos structures d'accueil doivent être des lieux où les enfants prennent plaisir à venir. Pour eux il n'est pas toujours évident d'évoluer en dehors du cadre familial. L'équipe d'animation doit s'en soucier pour qu'ils se sentent rassurés et puissent profiter de chaque minute à l'accueil de loisirs.

- **Objectif général : Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe :**

Chaque enfant porte son histoire familiale et chaque contexte familial est différent. Nous devons tenir compte de tout ce qui nous est confié dans le strict respect de la vie privée de chacune des familles. Certains enfants demandent un dispositif d'accueil encore plus adapté en raison d'allergies, de régime alimentaire par exemple. Afin de veiller à leur sécurité l'équipe d'animation (personnel de service compris) doit en avoir connaissance et prendre des dispositions nécessaires.

L'enfant est une personne à part entière, il doit avoir la possibilité de dire non à la participation à une activité et, à l'inverse pouvoir profiter d'animations répondant à sa demande.

- **Objectif général : Développer la notion de Co éducation :**

Le principe de coéducation concerne l'ensemble des acteurs de la vie de l'enfant. Il met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants, animateurs...).

L'équipe d'animation se doit donc d'être à l'écoute des parents, enseignants, associations... afin de travailler en commun pour le bien-être de l'enfant par le biais d'actions communes qui peuvent par exemple prendre la forme de partenariat.

- **Grand axe : L'écologie et l'environnement :**

Au quotidien, l'équipe œuvre pour initier et accompagner les enfants vers une démarche écocitoyenne en leur proposant des projets et une organisation des espaces dans le respect de l'écologie et de leur environnement.

- **Objectif général : Favoriser les activités de revalorisation des déchets :**

Dans une démarche écologique et citoyenne nous favorisons les activités manuelles qui permet l'utilisation de matériel de récupération afin de sensibiliser les enfants au recyclage des déchets.

- **Objectif général : Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement :**

Au quotidien, nous sensibilisons les enfants au respect de notre planète, par des gestes simples en accord avec les principes écologiques. La mise en place dans la structure de poubelle de tri pour le papier et de bio-seau pour les déchets alimentaires sont des supports pédagogiques afin de sensibiliser les enfants à la surconsommation et au recyclage.

- **Objectif général : Sensibiliser les enfants à l'écomobilité :**

Favoriser des déplacements au quotidien qui permettent de limiter l'empreinte carbone à l'échelle des enfants. Nous favorisons les sorties à pied ou dans des structures accessibles en transport en commun. L'organisation de sorties à vélo, sont organisées pendant certaines vacances, afin de familiariser les enfants au déplacement et les inciter à venir à l'école et au périscolaire en vélo en toute sécurité.

- **Grand axe : L'autonomie :**

Les enfants sont accompagnés vers une autonomie personnelle (s'habiller seul...) qui s'adapte à leur âge.

L'organisation de l'accueil permet également aux enfants, d'une part de participer à la vie quotidienne en les responsabilisant dans les tâches de la vie en collectivité (chef de table, débarrassage, rangement des espaces...) et d'autre part d'être acteurs de leurs loisirs en fonction de leurs compétences et sur la prise de décision en groupe ou individuel (choix des activités, trouver sa place dans les projets communs...).

- **Objectif général : Favoriser la responsabilisation à partir des capacités de chacun :**

Nous prenons en compte l'âge, les capacités intellectuelles et motrices de chaque individu afin de valoriser les savoirs et compétences.

- **Objectif général : Favoriser l'autonomie psychologique :**

Accompagner le développement de compétences qui permettent de faire des choix en permettant aux enfants de devenir de plus en plus indépendants et de pouvoir prendre leurs propres décisions.

- **Objectif général : Développer l'autonomie motrice des enfants :**

Accompagnez les enfants dans les gestes du quotidien en fonction de leurs capacités motrices, en adaptant l'environnement pour faciliter l'exécution de tâches et projets.

1.4. Modalités d'évaluation

Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres :

- La fréquentation et son analyse ; - La participation aux activités.

Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure :

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation ;
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels ;
- Le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoque le futur des différents projets de l'accueil.

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :

- Positif, à pérenniser = animations et organisation répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animations et organisation répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animations et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

2. Présentation de l'ALSH Les ExplOrateurs 3-11 ans *(maternelle P'tits ExplO' / élémentaire grands ExplO')*

2.1. Les moyens

2.1.1. Matériels

Nous disposons d'une structure aménagée pour l'ensemble des temps d'accueil. Le mobilier et son agencement sont adaptés à l'âge des enfants. Le bâtiment se compose :

D'espaces communs :

- d'un bureau pour la direction ;
- d'un hall d'accueil ;
- d'un office de restauration.

Pour les p'tits ExplO' :

- d'une grande salle de restauration aménageable en deux espaces ;
- d'une salle destinée aux activités calme ;
- d'une salle destinée aux activités d'art plastique ;
- d'une salle mixte permettant de répartir les groupes d'enfants selon le nombre ;
- d'un bureau pour les animateurs ;
- de deux espaces extérieurs accessibles directement depuis les salles d'activité ;
- d'une cour partagée avec l'école maternelle ;
- de la salle de motricité de l'école maternelle ;
- de sanitaires adaptés à l'âge des enfants.

Pour les grands ExplO' :

- d'une grande salle de restauration ;
- d'une salle destinée aux activités calme ;
- d'une salle destinée aux activités d'art plastique ;
- d'une salle de jeux de constructions ;
- d'une salle mixte permettant de répartir les groupes d'enfants selon le nombre ;
- d'un bureau pour les animateurs ;
- d'un toit terrasse aménagé pour des activités extérieures ;
- d'un espace extérieur accessible depuis certaines salles d'activité ;
- d'une cour partagée avec l'école élémentaire ;
- de sanitaires adaptés à l'âge des enfants et de sanitaires adultes séparés.

Nous avons la possibilité d'être accueillis dans d'autres locaux de la commune tels que le centre sportif (20 minutes à pied), la médiathèque et le PréO (salle de spectacle) dans le but de proposer diverses animations.

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...).

2.1.2. Humains

Postes et missions dans l'équipe :

1 directrice périscolaire :

- Dirige les temps périscolaires ;
- Assure l'organisation des vacances aux ExplOrateurs ;
- Assure le fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, commande de matériel...) ;
- Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant ;
- Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation ;
- Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques ;
- Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets ;
- Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie) ;
- Assure le suivi de formation des stagiaires.

3 directeurs.rices adjoint.e.s :

- Assurent le relais de la directrice en cas d'absence ;
- Assurent l'organisation et l'animation des mercredis ;
- Assurent l'organisation de certaines périodes de vacances aux ExplOrateurs ;
- Prennent connaissance et appliquent les directives du projet pédagogique ;
- Adoptent des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme...).

1 gestionnaire administratif :

- Fais le lien entre la direction et l'équipe d'animation dans les tâches administratives (mise à jour des bases de données, facturation, exécution des commandes...) ;
- Assure l'accueil des familles (accueil physique, téléphonique et les échanges d'e-mail durant ses temps de présence) ;
- Renforce l'équipe de direction durant les temps d'inscription.

21 animateurs.rices :

- Participent à l'élaboration du projet pédagogique ;
- Sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Adoptent des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme...) ;
- Mettent en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques ;
- Assure l'accueil des enfants.

3 Agents de restauration :

- Assurent la mise en place de l'espace de restauration ;
- Assurent le service de restauration, de la réception des repas, jusqu'à leur sortie du four en respectant les normes d'hygiène ;
- Assurent la propreté de l'espace de restauration (cuisine et salle).

2.2. Le public des 3-11ans

La diversité des âges des enfants que nous accueillons nous amène à distinguer plusieurs groupes afin d'adapter nos actions et attitudes, en tenant compte de leurs besoins et capacités.

2.2.1. Les enfants de 3-4 ans (maternelle)

Les enfants de 3-4 ans ont besoin d'un accompagnement personnalisé dans la découverte de la vie en collectivité. Ils ont besoins de repères affectifs (référent, rythme de vie...). La concentration est très peu développée mais ils sont stimulés par l'environnement qui les entoure, ils changent régulièrement d'activité. Un temps de sieste est très souvent nécessaire pour compléter leurs heures de sommeil. Ils aiment jouer individuellement et ont un imaginaire très développé que l'on peut constater par des jeux d'imitation. Ils comprennent les règles de bonne conduite. Des premières amitiés se créent, mais sont souvent fragiles. L'accompagnement de l'adulte est nécessaire à tous moments de la journée pour les gestes du quotidien.

2.2.2. Les enfants de 5-6 ans (maternelle)

Les enfants de 5-6 ans ont besoin de se sentir valorisés. Ils ont un statut de grands à l'école maternelle. Ils commencent à apprécier de se retrouver en groupe. Ils demandent à ce qu'on leur confie des responsabilités. La notion de justice et d'injustice est plus développée.

2.2.3. Les enfants de 6-7 ans (élémentaire)

A leur arrivée à l'école primaire, les enfants de ce groupe ont encore besoin de repères. Ils continuent l'apprentissage psychomoteur afin d'acquérir plus d'autonomie dans leurs actions (coloriage, découpage...). La notion de partage est de plus en plus développée et ils élargissent leurs liens sociaux. Leur imagination se structure, mais leur innocence reste importante. Ils peuvent se concentrer de plus en plus longtemps sur une activité. Ils sont volontaires et n'hésitent pas à proposer leur aide aux animateurs dans certaines tâches. Afin de favoriser leur évolution au quotidien, il est important de travailler sur cette notion de repères en identifiant clairement les acteurs et en facilitant la compréhension de l'organisation de l'accueil. Les activités sportives, de bricolage et d'expression doivent mettre à profit leurs capacités et les développer. Nous devons également favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans nos actions.

2.2.4. Les enfants de 8-10 ans (élémentaire)

Les enfants de 8 à 10 ans ont trouvé leur place à l'école et à l'accueil de loisirs. Ils s'habituent facilement à l'organisation et continuent à entretenir et élargir leurs liens sociaux. Leurs facultés psychomotrices de base sont bien développées. Il est important pour ce groupe d'âge de susciter leurs curiosités afin qu'ils perfectionnent leurs apprentissages. Nous devons toujours les accompagner et veiller à ce que leurs relations soient saines.

2.2.5. Les enfants de 11 ans (élémentaire)

Les enfants en classe de CM2, commencent à avoir besoin de se regrouper et de s'identifier au groupe formé. Leur avis critique sur les choses se développe en même temps que leurs émotions. L'esprit de compétition se développe et les enfants cherchent à se confronter aux autres pour tester la limite de leur corps et de l'environnement qui les entoure. Leur leadership est important compte tenu de leur place de "plus grand". Afin d'éviter qu'ils ne se cantonnent à leur groupe et valoriser leur place de grand, nous devons favoriser l'entraide entre les CM2 et les autres, tout en mettant en place des temps où ils peuvent se retrouver. Les animations peuvent être de forme compétitive, mais il nous faut mettre l'accent sur les valeurs de notre accueil et du fair-play.

Les particularités des différents groupes permettent un accompagnement adapté, mais ne dispensent pas des règles d'égalité et d'équité entre tous les enfants. Chaque enfant étant une personne à part entière, les différentes personnalités peuvent nous amener à adapter nos actions et attitudes en cas de situations particulières (déménagement, situation familiale particulière...).

2.3. Fonctionnement : objectifs, démarches

2.3.1. Accueil du matin *Non habilité par la DDCS.*

Objectif opérationnel :

-Respecter le rythme de l'enfant

Démarche

Pour respecter le rythme de chacun, les enfants peuvent évoluer librement dans les coins permanents de la structure (bibliothèque, coin jeu...).

Cet accueil doit être un moment privilégié entre l'enfant et l'équipe d'animation. Bien que nous ne soyons pas sous la législation de la DDCS, il est important de veiller à la sécurité de chacun et d'assurer le lien famille – périscolaire - école. L'enfant doit pouvoir aborder sa journée d'une manière sereine.

2.3.2. Accueil du midi chez les p'tits ExpLO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Poursuivre l'éveil au gout
- Sensibiliser au tri et au recyclage
- Développer l'autonomie

	<u>1^{er} service 12h00 - 12h55</u> Petite et moyenne section	<u>2^{ème} service 13h00 – 13h45</u> Moyenne et grande section
Nombre maximal d'enfants	60	40
Nombre d'animateurs	7	4
Agent de restauration	1	

Démarche

Les enfants sont récupérés par les animateurs directement dans leur classe vers 11h55. Deux services sont organisés dans plusieurs salles, afin de répondre au rythme des enfants et d'avoir des sous-groupes dans chaque service d'environ 20 à 35 enfants. Le temps du repas permet aux enfants de partager avec leurs camarades et leur animateur ce qu'ils ont fait durant la matinée, le week-end... Durant le repas les enfants sont également sollicités pour manger avec les couverts adéquats, servir, débarrasser la table... en fonction de leur âge et de leurs capacités. Les animateurs veillent au bon déroulement du temps de repas en adoptant des attitudes qui répondent aux objectifs pédagogiques, ils mettent également en place un temps d'animation adapté au rythme biologique des enfants (temps calme, relaxation, jeux...).

Les enfants pendant le repas :

Ils participent activement à l'organisation. Ils sont encouragés à manger avec des couverts sans l'aide d'un adulte et à goûter à tous les aliments qui composent le menu. Ils apprennent à se tenir correctement à table en collectivité.

Chaque enfant débarrasse son couvert en bout de table et ses déchets dans la poubelle de table. Un chef de table est désigné en début de repas afin de remplir la cruche d'eau, d'éventuellement aider au service (distribution de yaourts...) et nettoyer la table en fin de repas en fonction de leurs capacités motrices.

Les animateurs pendant le repas :

Les animateurs servent les repas directement sur assiette qui sont ensuite distribuées aux enfants. Ils incitent les enfants à goûter de tout, à découvrir de nouvelles saveurs, ils rythment le repas (servent les plats, prépare les desserts, organise le temps de débarrassage, anime des petits jeux...) et supervisent l'organisation, tout en garantissant le calme et la sécurité physique morale et affective des enfants.

Le temps d'animation :

Le temps de midi est un temps primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateurs, jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur ou se reposer pour les plus petit. Les animations proposées tiennent compte des besoins des enfants à ce moment de la journée.

2.3.3. Accueil de midi chez les grands ExplO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Poursuivre l'éveil au gout
- Sensibiliser au tri et au recyclage
- Développer l'autonomie

	<i>1^{er} service 12h00 - 12h55</i>	<i>2^{ème} service 13h00 – 13h45</i>
Nombre maximal d'enfants	56 à 60 enfants	56 à 60 enfants
Nombre d'animateurs	4	4
Agents de restauration	2	

Démarche

Les enfants sont récupérés à 11h55 dans les classes. Deux services sont organisés dans une seule grande salle de restauration pour une meilleure organisation et réguler l'ambiance sonore du repas. (cf tableau ci-dessus). L'espace de restauration est aménagé en îlots de plusieurs tables de 6 à 10 enfants.

L'organisation de l'accueil permet aux enfants de se nourrir et de profiter, avant ou après le repas, d'un temps d'animation libre ou encadré en profitant des locaux à disposition.

Le temps du repas est un moment convivial, propice à l'apprentissage de la citoyenneté (apprendre à se tenir à table, respecter le groupe en ne faisant pas de trop de bruit...).

Les enfants pendant le repas :

Ils participent activement à l'organisation. Il est demandé aux enfants de venir récupérer leur assiette et leur repas directement aux tables de service et sont encouragés à goûter à tous les aliments du menu.

En fin de repas, chaque enfant débarrasse son couvert en bout de table et ses déchets dans la poubelle de table. Un chef de table est désigné par îlot en début de repas afin de remplir la cruche d'eau et nettoyer la table en fin de repas.

Les animateurs pendant le repas :

Les animateurs servent les repas aux tables de service, le fromage et le dessert sont servis directement aux tables des enfants. Les animateurs incitent les enfants à goûter de tout, à découvrir de nouvelles saveurs, ils rythment le repas (servent les plats, prépare les desserts, organise le temps de débarrassage, anime des petits jeux...) et supervisent l'organisation (équité dans la désignation des chefs de table...), tout en garantissant le calme et la sécurité physique et affective des enfants.

Le temps d'animation :

Le temps de midi est un temps primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateurs, jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur ou simplement dialoguer avec celui-ci. Les animations proposées tiennent compte des besoins des enfants à ce moment de la journée.

Information sur la prise en charge des enfants en classe de CM2 :

Les enfants en classe de CM2 sont pris en charge à l'Annexe les ExplOrateurs (projet pédagogique disponible dans la structure et sur le site internet www.oberhausbergen.com). Ce service permet de préparer progressivement le passage au collègue.

2.3.4. Accueil du soir chez les p'tits ExplO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Personnaliser l'accueil des familles
- Accompagner les prises d'initiatives
- Développer les capacités physiques et intellectuelles

Nombre maximal d'enfants	80
Nombre d'animateurs	8

Démarche

Les enfants sont récupérés par les animateurs directement dans leur classe vers 16h05. Les enfants prennent le goûter dans plusieurs salles et sont mélangés de la PS à la GS, ce qui permet de favoriser l'entraide entre eux. Chaque soir plusieurs activités sont proposées. Les enfants ont la possibilité de faire des jeux sportifs, des animations artistiques et peuvent jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur dans les différents espaces dédiés. Ces activités se font sur la base du volontariat.

Les enfants pendant l'accueil du soir :

Durant le goûter, les enfants se répartissent dans différentes salles. Ils s'installent et demande de l'aide aux animateurs si besoin. Les enfants débarrassent leurs papiers dans la poubelle de table.

Tous les soirs les enfants choisissent l'activité à laquelle ils souhaitent participer, ils ont le choix entre une activité manuel ou artistique, une activité sportive en salle de motricité, des jeux de construction, et des moments de jeu en autonomie sous la surveillance d'un animateur.

Les animateurs pendant l'accueil du soir :

L'accueil du soir est un moment d'échange et de dialogue privilégié avec les enfants afin de respecter au mieux leur rythme et besoins.

Les animateurs assurent l'encadrement des animations proposées, des projets et des activités et des moments de jeu en autonomie. L'accompagnement lors d'activités en autonomie se fait en participant au jeu, en veillant à son bon déroulement et en restant disponible pour chaque enfant.

2.3.5. Accueil du soir chez les grands ExplO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Personnaliser l'accueil des familles
- Accompagner les prises d'initiatives
- Développer les capacités physiques et intellectuelles

Nombre maximal d'enfants	112
Nombre d'animateurs	8

Démarche

Les animateurs récupèrent les enfants dans les classes à 16h10. Ce temps d'accueil commence toujours par la prise du goûter. Un temps de surveillance aux devoirs est proposé les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30. Des projets sont menés les mardis et vendredis de 16h45 à 17h45. Tous les soirs les enfants peuvent utiliser des espaces de jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur si le temps le permet ou participé à des animations ponctuelles.

Précisions sur le temps de devoirs : les animateurs ne donnent en aucun cas des éléments de méthodologie d'apprentissage et ne donnent pas d'indications sur ce qui est juste ou faux dans les exercices effectués. Ils accompagnent l'enfant pour la lecture et peuvent s'assurer que les leçons ou poésies soient bien apprises en posant des questions ou en écoutant les récitations.

Les enfants pendant l'accueil du soir :

Durant le goûter, tout comme le midi, les enfants s'organisent pour le débarrassage et nettoyage en désignant un chef de table.

Les enfants choisissent l'activité à laquelle ils souhaitent participer. Si un enfant s'inscrit à un projet, nous souhaitons qu'il y participe du début à la fin. En cas de souhait de désinscription, un échange se fait avec la direction et les animateurs qui encadrent le projet afin d'identifier pourquoi l'enfant ne souhaite plus participer aux activités.

Les animations ponctuelles et Projets (16h45 à 17h45) :

Les animations ponctuelles peuvent être mise en place selon un thème particulier ou l'envie et demande des enfants. Les projets sont proposés durant un ou plusieurs cycle(s) à partir du mois d'octobre. Ils sont proposés par un binôme d'animateurs qui définissent le but, les objectifs et le déroulement. Les projets ont des objectifs complémentaires à nos objectifs opérationnels (développement de l'imaginaire, de la coopération...). Ils sont diversifiés (sport, expression, artistique...) afin de proposer aux enfants un large choix. Une inscription pour les nouveaux projets se fait chaque début de cycle.

Les animateurs pendant l'accueil du soir :

L'accueil du soir est un moment d'échange et de dialogue privilégié avec les enfants afin de respecter au mieux leur rythme et besoins.

Les animateurs assurent l'encadrement des animations proposées, des projets et des activités et des moments de jeu en autonomie. L'accompagnement lors d'activités en autonomie se fait en participant au jeu, en veillant à son bon déroulement et en restant disponible pour chaque enfant.

2.3.6. Accueil des mercredis et des vacances chez les p'tits ExplO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Favoriser le sentiment de bien être
- Sensibiliser au tri et au recyclage
- Accompagner les prises d'initiatives
- Développer les capacités physiques et intellectuelles

Les spécificités des mercredis.

Nombre maximal d'enfants	40
Nombre d'animateurs	6
Agent de restauration	1

Les spécificités des vacances.

Nombre maximal d'enfants	24 à 32
Nombre d'animateurs	3 à 4
Agent de restauration	1

Démarche

Ces accueils sont particuliers, les enfants sont moins nombreux, il s'agit d'une journée où la convivialité et l'échange sont mis en avant.

Les enfants sont accueillis de manière échelonnée à partir de 7h30 (8h00 pendant les vacances) jusqu'à 9h30.

Ce temps d'accueil permet à chaque enfant de démarrer sa journée à son rythme et dans un environnement calme avec des jeux sur table et des activités calmes. Vers 9h30 les enfants se regroupent en salle de restauration pour prendre le goûter. A la fin du goûter un temps d'échange est proposé. Ce temps permet aux animateurs de présenter le déroulement de la journée et les activités proposées mais aussi un temps de parole enfant/animateur. Les enfants sont libres de participer ou non à l'activité. Les activités du matin sont plus adaptées à tous les maternelles qu'elle que soit l'âge.

Le repas est pris en commun dans la salle de restauration. Après le temps du repas, les enfants de petite section et les enfants de moyennes sections qui ressentent le besoin de se reposer vont faire la sieste. Le temps de sieste est proposé dans la salle du monde des étoiles qui est équipé de petit lit et de rideau occultant.

Un temps calme, généralement sous forme d'écoute d'histoire est proposé aux enfants de MS et GS qui ne font pas la sieste. Il est suivie d'un temps calme. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un temps d'activité spécialement adapté en début d'après-midi. Par la suite, vers 14h45, une animation ponctuelle est aussi proposée aux enfants en parallèle de l'activité prévue au programme.

A 16h00 les enfants prennent un goûter « tiré du sac », puis en fonction de la météo, les enfants ont un temps de jeu intérieur ou extérieur. Les animateurs mettent en place des jeux collectifs ou individuels pour clore la journée. L'ALSH ferme à 18h30 (18h00 durant les vacances).

Les enfants pendant les mercredis et les vacances :

Ils ont le choix de participer ou non aux activités. Les enfants peuvent également proposer des animations, ce qui leur permet de devenir acteur de leur journée. Afin de toujours maintenir un accompagnement pédagogique et éducatif de qualité, les animations que les enfants peuvent proposer sont, soit mises en place dans la journée, soit programmées lors d'une prochaine journée. Durant les animations libres, ils peuvent faire appel aux animateurs pour les accompagner dans leurs jeux.

Les animations des mercredis et vacances :

L'organisation des journées des mercredis et des vacances nécessitent un temps particulier de réflexion et de préparation. Une programmation des activités rythmant les journées. Un thème par mois est défini les mercredis, tandis que pendant les vacances un thème est défini à la semaine. L'équipe d'animation veille à varier les thèmes et met en place des animations éducatives en lien avec le thème choisi, sans oublier de les mettre en lien avec nos valeurs et objectifs pédagogiques. Elles sont définies et adaptées à chaque tranche d'âge.

Les animateurs pendant les mercredis et vacances :

Le rôle des animateurs sur une journée dépend de l'organisation prévue. Soit ils proposent une activité, soit ils accompagnent les enfants en jeu libre. Le temps de préparation permet non seulement de préparer les activités, mais également d'organiser le déroulement de la journée (qui est en jeux libres, qui va à la sieste, comment se répartir durant le goûter...). Les envies des enfants qui ne sont pas intéressés par une activité sont recensées par un animateur ce qui permet de déboucher soit sur des activités communes accompagnées par l'animateur, soit sur des activités libres encadrées par l'animateur qui veille à leur bon déroulement.

2.3.7. Accueil des mercredis et des vacances chez les grands ExplO'

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Coopérer /créer des liens
- Favoriser le sentiment de bien être
- Sensibiliser au tri et au recyclage
- Accompagner les prises d'initiatives
- Développer les capacités physiques et intellectuelles

Les spécificités des mercredis.

Nombre maximal d'enfants	48 le matin, 36 l'après midi
Nombre d'animateurs	4 ou 5
Agent de restauration	1

Les spécificités des vacances.

Nombre d'enfants	24 à 48
Nombre d'animateurs	2 à 4
Agent de restauration	1

Démarche

Il est important de rythmer ces journées afin que la concentration des enfants ne soit pas constamment sollicitée. Il s'agit de divertir de façon ludique et pédagogique.

L'accueil se fait de manière échelonné de 7h30 (8h00 pendant les vacances) jusqu'à 9h30. Les enfants évoluent dans nos coins permanents, avec l'accompagnement des animateurs afin qu'ils abordent la journée en douceur, chacun à son rythme.

Le temps de repas est toujours cadré par les mêmes règles (nomination de chefs de table, apprentissage de la citoyenneté...).

Un temps calme est mis en place après le repas jusqu'à 14h00.

Après le goûter de 16h00, un bilan de la journée est également effectué avec les enfants, ce qui nous permet d'évaluer la satisfaction de chacun et de recenser des idées pour les prochaines journées.

Le départ se fait de manière échelonnée à partir de 17h00 et les enfants évoluent dans nos coins permanents ou la cour toujours avec l'accompagnement des animateurs. L'ALSH ferme à 18h30 (18h00 durant les vacances).

Les enfants pendant les mercredis et les vacances :

Ils ont le choix de participer ou non aux activités. Les enfants peuvent également proposer des animations, ce qui leur permet de devenir acteur de leur journée. Afin de toujours maintenir un accompagnement pédagogique et éducatif de qualité, les animations que les enfants peuvent proposer sont, soit mises en place dans la journée, soit programmées lors d'une prochaine journée. Durant les animations en autonomie, ils peuvent faire appel aux animateurs pour les accompagner dans leurs jeux.

Les animations des mercredis et vacances :

L'organisation des journées des mercredis et des vacances nécessitent un temps particulier de réflexion et de préparation. Une programmation des activités rythmant les journées. Un thème par mois est défini les mercredis, tandis que pendant les vacances un thème est défini à la semaine. L'équipe d'animation veille à varier les thèmes et met en place des animations éducatives en lien avec le thème choisi, sans oublier de les mettre en lien avec nos valeurs et objectifs pédagogiques.

Les animateurs pendant les mercredis et vacances :

Le rôle des animateurs sur une journée dépend de l'organisation prévue. Soit ils proposent une activité, soit ils accompagnent les enfants en jeu libre. Le temps de préparation permet non seulement de préparer les activités, mais également d'organiser le déroulement de la journée (qui est en jeux libres, comment se répartir durant le goûter...). Les envies des enfants qui ne sont pas intéressés par une activité sont recensées par un animateur ce qui permet de déboucher soit sur des activités communes accompagnées par l'animateur, soit sur des activités libres encadrées par l'animateur qui veille à leur bon déroulement.

2.3.8. Mise en place du plan mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans

La commune a décidé de mettre en place un PEDT intégrant le plan mercredi à la rentrée de septembre 2019. Les objectifs suivants sont définis dans le PEDT :

- Proposer des passerelles entre les périscolaires, les écoles et les associations ;
- Proposer des projets et des activités aux différentes tranches d'âge en tenant compte des besoins et envies des enfants, notamment les enfants porteurs de handicap ;
- Favoriser la création de liens sociaux ;
- Adapter l'organisation des journées au rythme biologique de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques définis sur le temps d'accueil du mercredi intégraient en partie les objectifs du PEDT plan mercredi. La mise en place du plan mercredi vient d'une part consolider la dynamique des projets menés et d'autre part créer ou renforcer les liens avec les différents acteurs de la vie de l'enfant. Ainsi les projets déjà existants qui rentrent dans le cadre du PEDT plan mercredi sont pérennisés et de nouveaux projets sont mis en place en cours d'année.

2.3.9. Les sorties

Les sorties sont organisées certains mercredis (1 fois tous les deux mois maximum), et 1 fois par semaine durant les vacances. Elles sont toujours en lien avec le thème choisi et ont toujours un intérêt pédagogique. Chaque sortie est adaptée à l'âge des enfants. L'équipe de direction organise au préalable avec le prestataire, l'accueil du groupe et le déroulement de la journée.

Les animateurs sont présents pour encadrer les enfants en toute sécurité en ayant pour objectif premier le plaisir des enfants. Ils les accompagnent tout au long de la journée et organisent les moments "charnière" (goûters, repas).

2.4. Partenaires et projets

Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées chez les ExplOrateurs doivent, susciter l'envie de faire, et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités, afin qu'il apprenne à s'en servir. Il convient donc de mettre en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, des projets de partenariat locaux. Chaque année scolaire, plusieurs projets peuvent être montés dans divers domaines. Pour exemple, voici les principaux projets de cette année. Toutefois, d'autres projets, en lien avec les services de la commune et l'école peuvent voir le jour en cours d'année.

Fête de fin d'année :

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'échange dans un environnement convivial ;
- Conforter et créer des liens entre les différents acteurs présents.

Date de création : 2007.

Descriptif : C'est l'occasion de mettre en avant l'implication des enfants dans les ateliers proposés durant l'année, sous forme de spectacle et/ou d'exposition.

Passerelle espace jeune :

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux enfants en classe de CM2 d'aborder la notion de projet collectif.
- Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre adapté en s'épanouissant

Date de création : 2015

Descriptif : Les mardis et vendredis soirs en période scolaire les enfants en classe de CM2 ont la possibilité de découvrir l'espace jeune d'Oberhausbergen avec son fonctionnement et ses animations. Les enfants sont pris en charge par un animateur des ExplOrateurs ainsi que les animateurs de l'espace jeune. Les enfants découvrent le fonctionnement de l'espace jeune par le biais d'activités adaptées.

« Projet autour du livre » en partenariat avec la médiathèque le PréO

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'imaginaire par le biais de contes ;
- Découvrir le livre en tant qu'objet de divertissement.

Descriptif : Une fois par mois en période scolaire les enfants se rendent à la médiathèque pour assister aux « petites oreilles » moment de contes et d'histoires. (Cf. accueil du mercredi)

« Animation intergénérationnelle » en partenariat avec la maison Béthel

Objectifs pédagogiques :

- Créer du lien entre les résidents et les enfants accueillis au sein de l'accueil de loisirs par le biais d'animations ludiques.
- Echanger sur le devoir de mémoire et la transmission du savoir entre les générations.

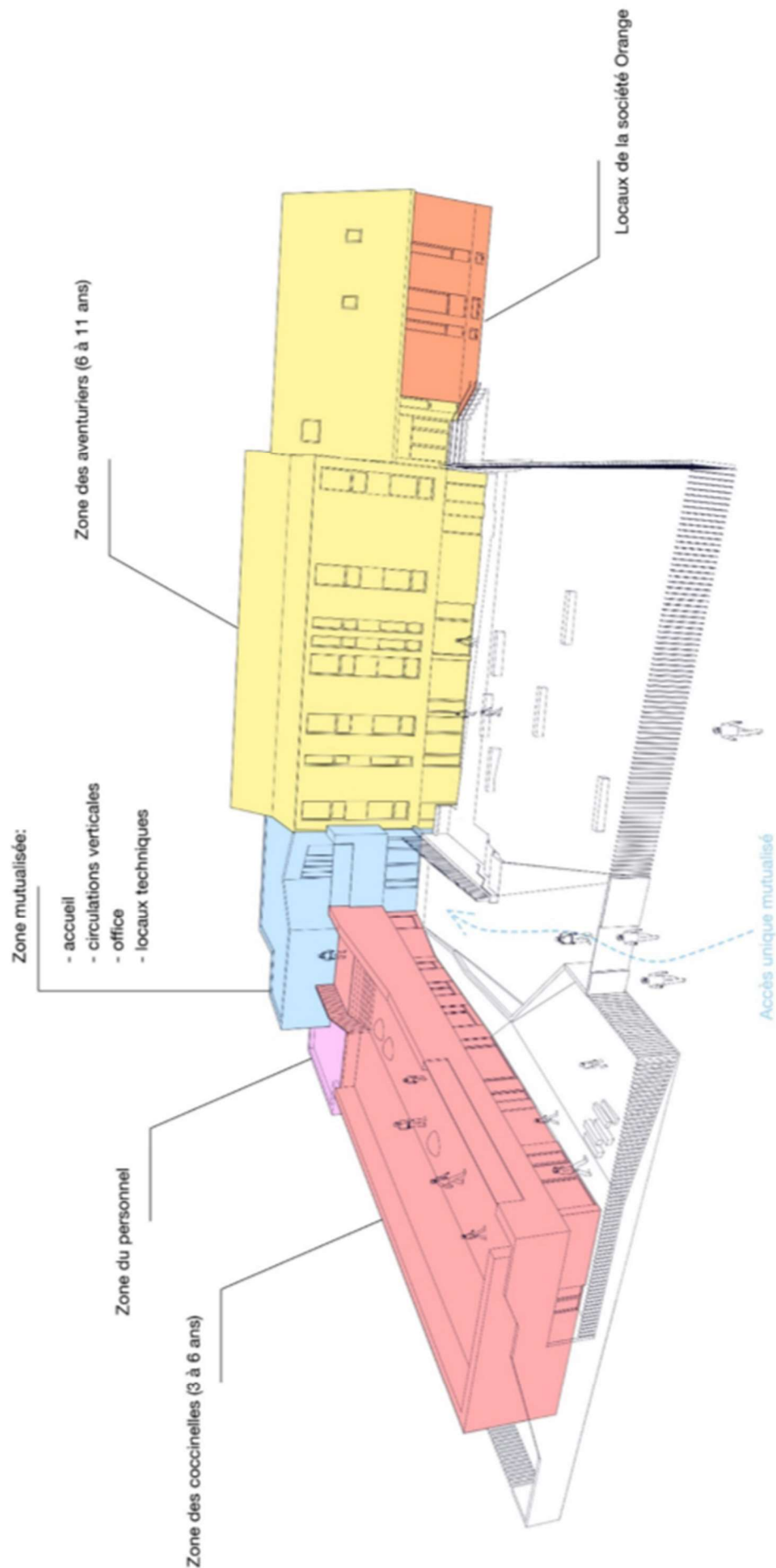
Descriptif : les rencontres se déroulent le mercredi une fois par mois, avec les maternelles et les élémentaires à tour de rôle à la maison Béthel.

ANNEXES

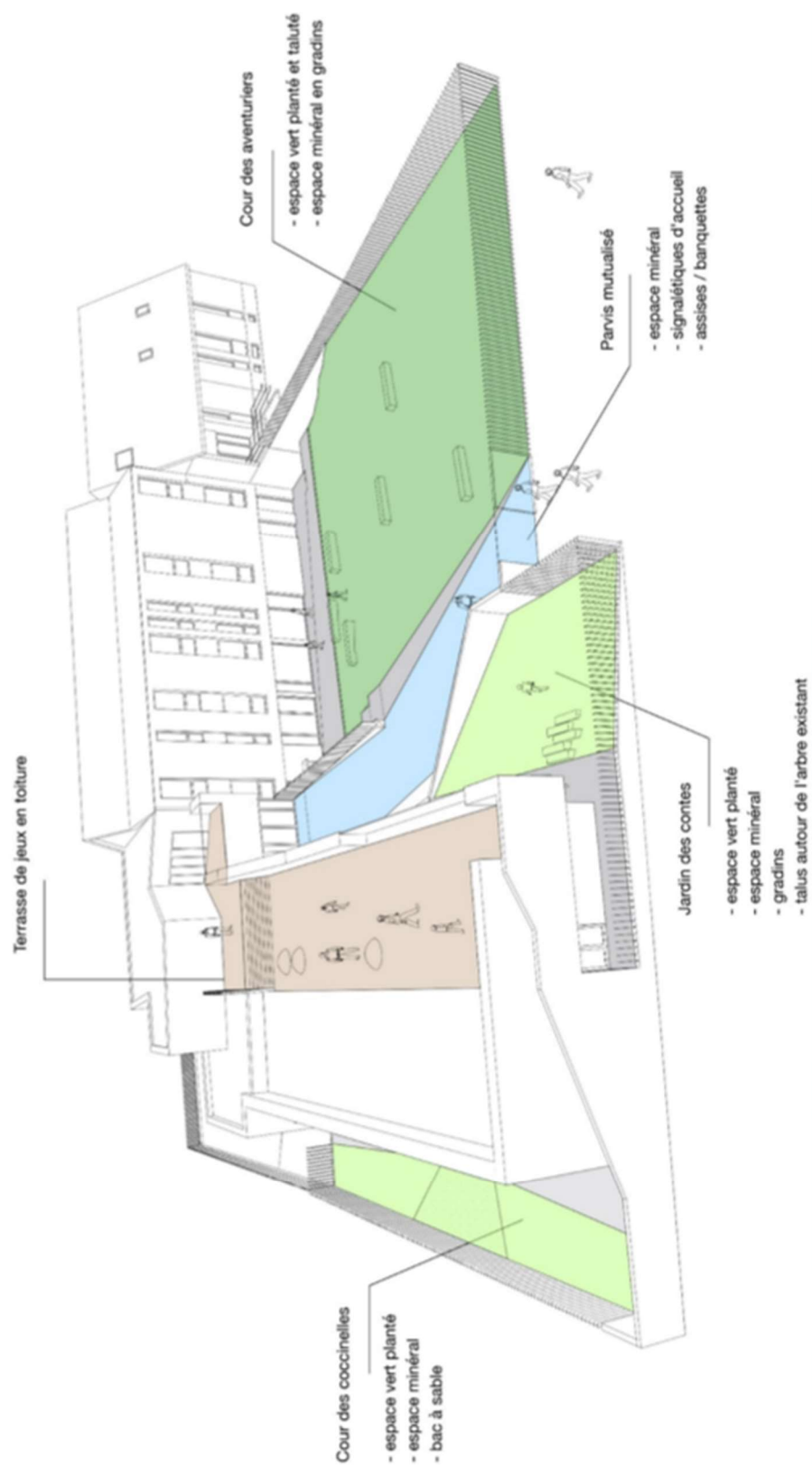
AU

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEXE 1 : PLAN DE MASSE



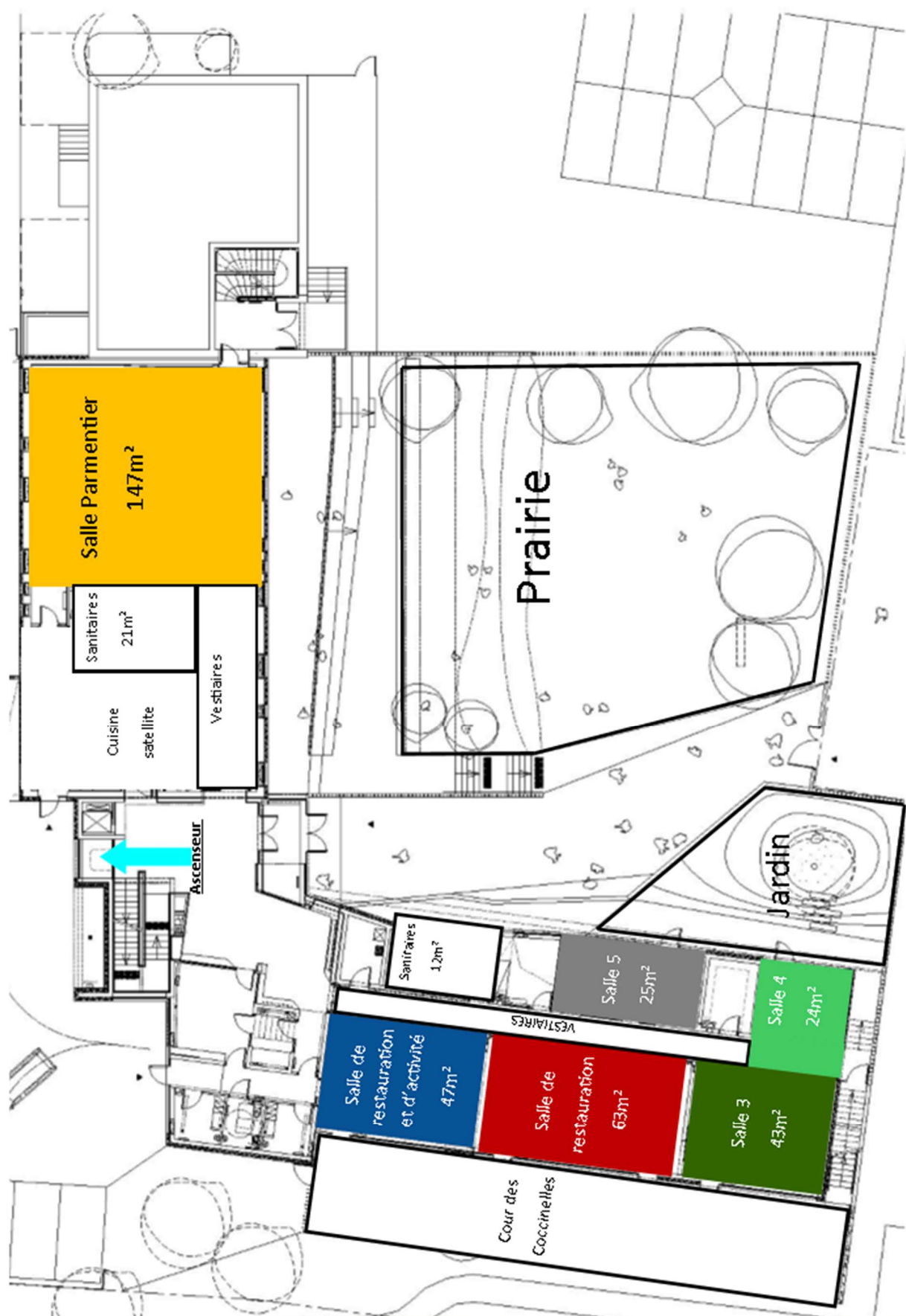
ANNEXE 2 : REPARTITION DES ESPACES EXTERIEURS DU PERISCOLAIRE



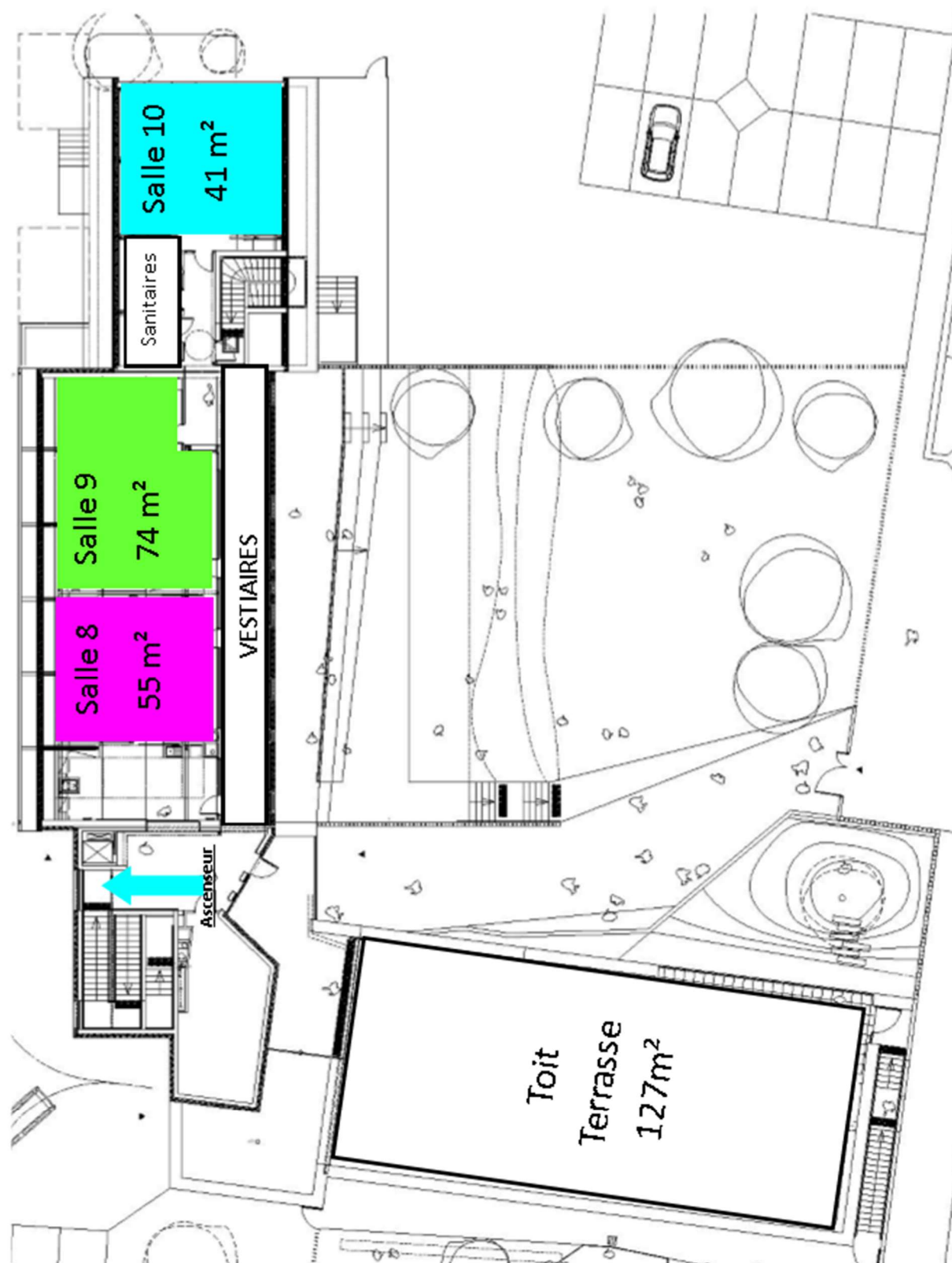
ANNEXE 3 : PLAN DU REZ DE JARDIN (3-6 ans et 6-11 ans)



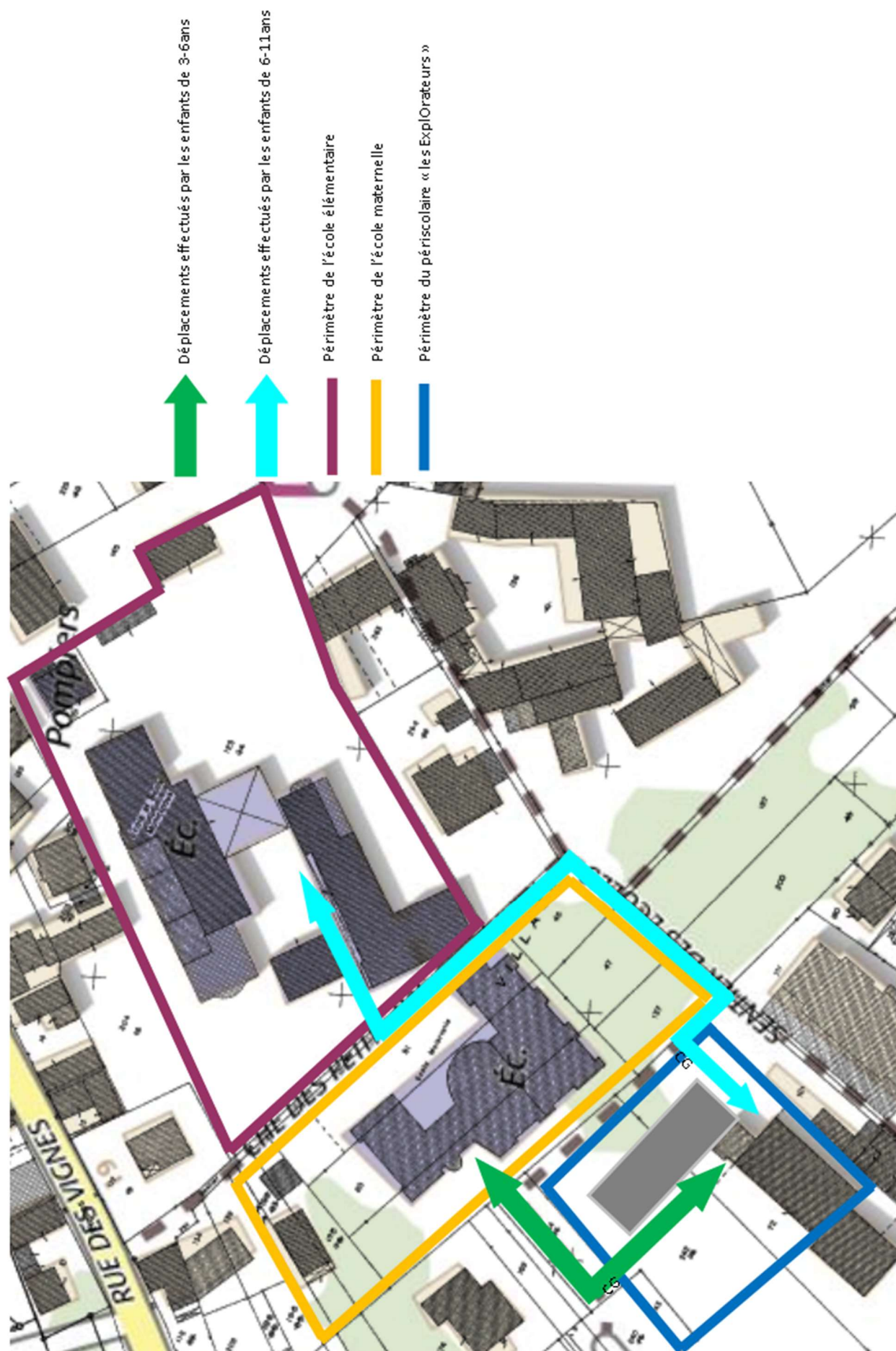
ANNEXE 4 : PLAN DU REZ DE CHAUSSEE (3-6ans et 6-11ans)



ANNEXE 5 : PLAN DU 1er ETAGE (6-11ans)



ANNEXE 6 : PLAN DU GROUPE SCOLAIRE ET DES DEPLACEMENTS



ANNEXE 7 : RECAPITULATIF DES SURFACES UTILISEES

Pour les enfants de 3-6 ans :

- Surfaces intérieures :

- Salle de restauration = 63m² ;
- Salle de restauration et d'activité = 47m² ;
- Salle 3 = 43m² ;
- Salle 4 = 24m² ;
- Salle 5 = 25m² ;
- Salle multimédia= 57 m² ;
- Salle 7 = 80m² ;
- Salle de motricité de l'école maternelle = 150m.

- Surfaces extérieures :

- Cour des contes ;
- Jardin ;
- Cour de l'école maternelle.

Pour les enfants de 6-11ans :

- Surfaces intérieures :

- Salle multimédia= 57 m² ;
- Salle 7 = 80m² ;
- Salle Parmentier (restauration) = 147m² ;
- Salle 8 = 55m² ;
- Salle 9 = 74m² ;
- Salle 10 = 41m² ;

- Surfaces extérieures :

- Prairie ;
- Toit terrasse ;
- Cour de l'école élémentaire.